

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article815>



Lettre de rentrée des IA IPR d'EPS 2017-2018

- Textes Officiels
- Lettres des IA IPR EPS



Date de mise en ligne : lundi 18 septembre 2017

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Cette lettre s'adresse aux chef.fe.s d'établissement, aux professeur.e.s coordonnateur.trice.s et aux professeur.e.s d'Éducation Physique et Sportive.

Elle souligne les points importants et d'actualité à prendre en compte dans la mise en oeuvre de l'enseignement de l'EPS dans les établissements scolaires du second degré à cette rentrée.

Elle renvoie, en complément et notamment pour les paragraphes identiques à ceux de l'année précédente, aux dispositions permanentes où sont regroupées des informations concernant :

- l'organisation des enseignements
- la sécurité des élèves
- la mise en oeuvre des programmes d'EPS
- l'association sportive
- les sections sportives scolaires
- les élèves sportifs de haut niveau
- les examens
- l'enseignement de la natation
- la scolarisation des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers ; la prise en charge des élèves inaptes partiels à l'EPS
- la formation continue
- le site pédagogique EPS
- les visites d'inspection et le suivi de l'enseignement

Lire la suite de la lettre...

<dl class='spip_document_1606 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Lettre des IA IPR EPS de Lyon 2017-2018